

## **LE MOT DU PRESIDENT**

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter, en mon nom et au nom du conseil d'administration, une bonne et heureuse année 2023, tout en espérant que les mauvaises années que nous avons dû subir sont maintenant derrière nous.

En 2021 nous avons vécu le début des travaux importants avec l'installation de nouveaux pontons et en 2022, ces travaux se sont prolongés avec la construction d'un tout nouveau club-house comprenant salles de réunions, bureaux, douches et sanitaires ainsi qu'une salle de restaurant.

Par la suite, ce fût un enchaînement de réunions et de discussions avec l'auteur du projet et la ville, car sur le papier, cela paraissait facile, mais en réalité, il a fallu adapter plusieurs petits (et gros) ajustements, surtout pour les nouveaux pontons et la nouvelle estacade, où l'on devait trouver des solutions pour amarrer correctement les bateaux.

Au début du mois d'avril 2022, nous pensions avoir tout résolu, mais c'était sans compter sur la difficulté du cahier des charges à respecter pour l'attribution de la gestion de la Marina. Après une lecture assidue, un dilemme nous importunait : certains termes juridiques de ce document, que très peu d'entre nous comprenaient, demandaient des explications complémentaires. Heureusement notre conseil d'administration est composé d'administrateurs qui eux, sont spécialisés dans ce genre d'écriture. A la suite de réunions pour consulter et valider ce document si compliqué, nous avons dû renoncer à répondre à cette version qui nous imposait trop de contraintes.

En décembre, bonne nouvelle, un nouveau cahier des charges modifié nous est parvenu. A nous maintenant de reprendre sa lecture et d'acter la décision de suivre ou non cette nouvelle version.

L'augmentation du coût de la vie avec les prix en constantes croissances nous ont amenés à maintenir les cotisations au niveau de l'année dernière.

Cette année, suite à de nombreuses candidatures, le conseil d'administration a décidé d'adhérer des nouveaux membres effectifs dans le cadre d'un futur rajeunissement du conseil administration.

Je vous invite à consulter le site du RPYC sur internet et surtout son règlement d'ordre intérieur qui est très important et que peu de membres connaissent et respectent.

Je termine en souhaitant que nous puissions bientôt à nouveau nous rencontrer au nouveau club house au RPYC, votre club favori.

**Ronny Claerhout**  
**Président du RPYC**

[pyc.presi@gmail.com](mailto:pyc.presi@gmail.com)